

La catastrophe et la sociologie

: théorie de confiance de la politique positive de Comte

Takashi SUGIMOTO

1. La communauté japonaise de la post-catastrophe

Aujourd'hui, 11 mars 2023, cela fait exactement douze ans que l'accident nucléaire de Fukushima a été causé par le séisme de 2011 au Japon. Au début de l'accident, le gouvernement, de peur de paniquer le public, a sous-estimé l'ampleur des dommages, et les médias ont aussi tenté d'éliminer l'anxiété publique en présentant des experts du nucléaire tous les jours à la télé. À mesure qu'était révélé un large éventail d'intérêts dans l'industrie et les universités, les citoyens qui avaient écouté naïvement dans les premiers temps l'autorité universitaire ont adopté graduellement une attitude de méfiance envers des savants corrompus, voire pourris, ceux qu'on appelle en japonais « Goyō-gakusha ». Les opinions des experts anti-nucléaires et des chercheurs étrangers qui ne subordonnent pas leur recherche à des intérêts privés ont peu à peu attiré l'attention du public. Le Japon après la catastrophe s'est trouvé donc à la recherche d'une « vérité » au sein d'une division nationale de l'opinion publique. Cet accident a soulevé à nouveau une question traditionnelle de la sociologie de la connaissance quant à la société et aux sciences : celle des bases sur lesquelles repose la confiance sociale dans une situation de crise, où on ne sait pas exactement qui on doit croire dans la société.

Aujourd'hui, non seulement quant au problème nucléaire, mais dans la vie quotidienne, la spécialisation progressive des connaissances conduit dans de nombreuses occasions les citoyens à devenir juges eux-mêmes, pour faire face aux risques attachés aux biens dont on peut par ailleurs bénéficier grâce à la science et à la technologie, tels que le réchauffement climatique, l'ESB et la recombinaison génétique, etc. ; tandis que depuis la fin de la guerre froide, la tendance sociale et morale d'attribuer tout acte personnel à l'individu « libre » gagne toujours de plus en plus en force, aux niveaux politique et économique - avec la mondialisation des marchés à l'arrière-plan. En un mot, contrairement à l'idée d'individus autonomes et modernes à la nature rationnelle, les citoyens ordinaires font immédiatement face à des problèmes qui requièrent un niveau élevé de connaissances. En vérité, puisqu'il est quasiment impossible de résoudre seul de tels problèmes, il est d'autant plus nécessaire de demander le jugement d'experts qui peine à percer alors que dans le flot quotidien d'informations, l'externalisation de la connaissance couvre progressivement un champ très vaste dans nos vies, en ce qui concerne le choix des repas, les

soins médicaux, les élections, etc.

C'est à partir de connaissances scolaires, de la couverture médiatique et, enfin derrière eux, de l'autorité de la « communauté scientifique » (« scientific-community », Merton 1949) qu'ils fondent leur jugement en général : cette autorité se réclame d'une rationalité scientifique des connaissances s'appuyant sur le système d'examen par les pairs (« peer-review »). Étant donné que la plupart des citoyens, à part une petite communauté scientifique, n'ont guère la capacité de vérifier par eux-mêmes l'exactitude des connaissances, la raison pour laquelle ils font confiance aux opinions des savants tient au fait même qu'elles sont uniformément admises par la communauté scientifique. L'autorité des sciences dérive donc des savants et des organisations qui relaient leurs opinions plutôt que de la connaissance scientifique elle-même ; au contraire les citoyens ne croiraient pas ce qu'ils affirment s'il y avait quelques doutes (collusion académique-économique, par exemple).

D'où il s'ensuit, peut-on dire, que si les citoyens paniqués n'écoutent plus qu'avec mépris les experts scientifiques, ce n'est pas parce qu'eux, amateurs, manquent d'enseignement professionnel, mais surtout parce qu'ils éprouvent de la méfiance à l'égard des scientifiques et de leurs organisations elles-mêmes. Ces dernières années au Japon, on parle beaucoup des théories du risque social (Beck 1986) ou de « science, technology and society »(STS) : elles portent sur la relation science-société du point de vue de plusieurs facteurs sociaux (confiance, sympathie, consensus et communication, etc.) pour former la rationalité sociale, comprise comme séparée de la rationalité scientifique.

Leur conception principale et commune est non seulement de demander une référence à la rationalité des sciences naturelles, mais aussi de tenter de comprendre dans une portée de rationalité le point de vue social des citoyens qui peut s'intéresser aux avantages et aux risques des sciences et de la technologie dans la vie quotidienne. Une telle recherche traite des relations entre la science et la société en mettant nécessairement l'accent sur les problèmes cités ci-dessus des sciences naturelles ; au point de vue des sciences sociales, cet exposé a pour but de comprendre la sociologie d'Auguste Comte (1798-1857) comme tentative de construire une nouvelle relation de confiance entre le peuple et les intellectuels, c'est à dire de construire l'ordre social du XIX siècle.

2. De la catastrophe à la sociologie comtienne

La sociologie de Comte est pour ainsi dire née d'un désastre « non naturel », à savoir la Révolution française. Mais un grand événement social, comme une révolution, n'est pas

nettement différente d'un désastre naturel, tel un accident nucléaire, car, du côté des victimes, tous deux détruisent complètement la vie pratique qui semblait normale la veille, et causent une grande agitation mentale dans la communauté entière. La société française de la première moitié du XIXe siècle a été frappée par de grands désordres, nés de la Révolution et des guerres napoléoniennes, et simultanément par l'autorité déclinante du catholicisme sur laquelle reposait l'ancien régime : le positivisme d'Auguste Comte (et de Saint-Simon) est alors apparu avec le slogan de la réorganisation sociale.

Le fondateur du positivisme attribue communément la crise politique et morale des sociétés actuelles au désaccord entre la philosophie théologique (école rétrograde) et la philosophie métaphysique (école révolutionnaire) sur les opinions politiques, parce que « les idées gouvernent et bouleversent le monde, ou en d'autres termes [...] tout le mécanisme social repose finalement sur des opinions¹ ». C'est en faisant de la politique une science positive (=sociologie) que, depuis ses premiers écrits, Auguste Comte a cherché invariablement à vaincre l'anarchie intellectuelle.

« En un mot, quand la politique sera devenue une science positive, le public devra accorder aux publicistes et leur accordera nécessairement la même confiance pour la politique qu'il accorde actuellement aux astronomes pour l'astronomie, aux médecins pour la médecine, etc. [...] Cette confiance qui a eu les inconvénients les plus graves, tant que la politique a été vague, en un mot théologique, n'en aura pas plus, quand la politique sera une science positive, c'est à dire d'observation, que la confiance que nous accordons journallement et sans crainte à un médecin²».

Pour Comte, qui considère que toute science ne peut susciter la confiance de tous, à moins de reposer sur un esprit d'observation et de raisonnement, le positivisme, a pour but la fondation de la sociologie, et vise surtout, dirions-nous, à susciter la confiance sociale de tous à l'égard des savants et des sciences. Telle est une des raisons d'être de la sociologie. Mais alors, est-il possible de dire qu'il n'y avait-il pas de confiance sociale avant l'époque moderne où le christianisme régnait en maître sur le champ intellectuel dans son ensemble ? Comte répond par l'affirmative, bien sûr.

Une liaison de confiance entre le peuple et les intellectuels existait en effet au Moyen Âge : c'est l'Église catholique, pouvoir spirituel, qui l'avait construite dans l'ensemble de la société. Le

¹ Comte, Auguste, *Cours de philosophie positive*, in *CŒuvres d'Auguste Comte*, Éditions Anthropos, [1930]1969, t.1, p.40

² Comte, Auguste, *Appendice général du Système de Politique Positive, contenant tous les opuscules primitifs de l'auteur sur la philosophie sociale*, in *CŒuvres*, t.10, p.3

peuple la consultait toujours quant aux causes des catastrophes naturelles, les guerres et les révolutions, mais aussi les séismes, la peste, la famine, ou encore les comètes, l'éclipse de soleil et les éruptions volcaniques, etc : en un mot, la stabilité de l'ordre social dépendait entièrement de la confiance entière du peuple à l'égard des prêtres et de l'Église.

Comte commence par remarquer que le peuple pouvait accepter ce que disaient les prêtres et les théologiens sans réfléchir sur le sens théologique de telle catastrophe naturelle et tel événement social. La plupart des gens acceptaient l'autorité traditionnelle du christianisme, que les opinions unanimement acceptées depuis longtemps par les prêtres et l'Église. Réciproquement, d'après Comte, c'est pour la même raison que le peuple n'a plus écouté les prêtres.

« Par exemple, depuis environ un siècle, le peuple a cessé unanimement de croire à l'immobilité de la terre, il a admis la théorie astronomique moderne, et il y attache autant de certitude qu'il en a jamais attaché aux anciennes croyances religieuses. Quelle est la cause de cette révolution dans les opinions populaires ? Est-ce parce que le peuple a pris connaissance des démonstrations qui établissent la théorie du mouvement de la terre ? Certainement non, car ces démonstrations ne sont peut-être pas entendues de trois mille individus sur toute la population française. La confiance du peuple tient évidemment à l'unanimité qu'il a reconnue dans les opinions des savants sur ce point de doctrine³ ».

Ce n'est donc pas en raison d'une connaissance approfondie des démonstrations positives que le peuple ne croit plus en les doctrines théologiques ; parce que « le fait est admis sans preuves ; mais il n'est admis de cette manière que par la raison qu'on se juge incapable de suivre les démonstrations qui établissent ces vérités ⁴ ». Voilà pourquoi le discrédit qui porte sur la doctrine théologique parmi les gens du peuple se ramène à ce que le peuple penche simplement pour l'autorité d'une science accréditée par la communauté scientifique, plutôt qu'à la négation de Dieu par une démonstration positive ou à une erreur dans la doctrine.

3. Démonstration rationnelle et communauté scientifique

Mais il en est bien autrement des savants que Comte appelle « trois mille individus ». Ils font preuve de raison, soit dans le domaine de la théorie physique, soit dans celui de la théorie astronomique, et partagent les uns et les autres « la réserve expresse du droit de contradiction en cas de nouvelles démonstrations produites ». La croyance parmi eux « n'est jamais que

³ *Ibid.*, p.40

⁴ *Ibid.*, p.41

provisoire », et « la capacité scientifique [...] n'exige, Comte ajoute même, ni croyance aveugle, ni même confiance, au moins de la part de tous ceux qui sont susceptibles d'entendre les démonstrations ⁵». La communauté scientifique n'exige donc de *croyance*, à la limite, que si se manifeste « la force prépondérante qui résulte des démonstrations véritables⁶».

Quant au peuple qui n'appartient à aucune communauté scientifique, il n'en exige pas moins une croyance-confiance, comme nous l'avons dit. Si on prend en compte la situation du côté du peuple, c'est « la force résultant des démonstrations » dans la communauté scientifique qui lui apparaît comme « l'autorité » des sciences. Il est bien évident que la confiance du peuple en les sciences ne peut apparaître s'il n'accorde aucune « force résultant des démonstrations » : voire, pour reprendre le dire d'E. Durkheim, « Qu'un peuple n'ait pas foi dans la science, et toutes les démonstrations scientifiques seront sans influence sur les esprits⁷».

Afin de permettre à la foi du peuple en science d'être préservée, il faut qu'il soit plus ou moins instruit de la rationalité et de la nature des choses, pour ce que Giddens appelle « the *hidden curriculum* in processes of formal education »(Giddens, p.89). Telle est une des raisons pour lesquelles Auguste Comte, qui n'a cessé de donner aux prolétaires des cours d'astronomie gratuits à la Mairie de Paris, pendant plus de 15 années à partir de 1831, n'a choisi comme éducation populaire ni les mathématiques, ni la sociologie, mais l'astronomie par laquelle on devient capable d'éprouver quotidiennement « la principale utilité plus logique que scientifique ⁸». Mais, selon Comte, il n'en reste pas moins une limite indépassable entre le peuple et l'expert quant aux connaissances. « Car à quelque degré d'instruction que parvienne jamais la masse des hommes, il est évident que la plupart des idées générales destinées à devenir usuelles ne pourront être admises par eux que de confiance, et non d'après des démonstrations ⁹».

L'explication comtienne a en vue la relation de confiance prêtre-fidèle qui existait autrefois dans le catholicisme. L'idée d'après laquelle le peuple n'égale jamais les savants en savoir peut aussi expliquer la raison pour laquelle Comte nie l'égalité entre les hommes¹⁰. On peut ainsi dire que la *confiance* chez Comte est s'accorde avec l'autorité qui résulte de la différence de degré des connaissances, et qui existe quelle que soit l'époque. Elle constitue un principe fondamental qui permet d'une part de relier le peuple et les intellectuels, et d'autre part qui est destiné à surmonter

⁵ *Ibid.*, p.8

⁶ *Ibid.*, p.97

⁷ Durkheim, Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Le Livre de Poche, [1912]1991 p.368

⁸ Comte, Auguste, *Discours sur l'esprit positif*, Paris, 1844, p. 106

⁹ Comte, *App.*, p.53

¹⁰ Cf., *Ibid.*, p.39

la crise spirituelle et sociale post-révolutionnaire, aussi bien qu'il est un préalable de l'éducation populaire sur laquelle s'appuie un ordre social réel. Si la *confiance* est le lien fondamental de la société, quel est le rôle dont est chargée la sociologie dans l'état positif ?

4. Sociologie comme théologie moderne

Il est bien certain que la sociologie est pour les savants une *doctrine* destinée à démontrer les lois sociales comme relevant de celle des trois états : l'autorité des sciences basée sur la « force résultant des démonstrations » n'y aurait besoin ni de confiance ni de croyance. Par contre au peuple hors de la communauté scientifique, la sociologie devrait elle-même apparaître comme une *doctrine* destinée à faire l'objet d'une confiance-croyance.

« Il n'y a point de liberté de conscience en astronomie, en physique, en chimie, en physiologie, dans ce sens que chacun trouverait absurde de ne pas croire de confiance aux principes établis dans ces sciences par les hommes compétents. S'il en est autrement en politique, c'est parce que les anciens principes étant tombés, et les nouveaux n'étant pas encore formés, il n'y a point, à proprement parler, dans cet intervalle, de principes établis ¹¹».

Il est vrai qu'une telle conception de Comte paraît un peu exagérée : si on ne croyait en aucune façon, dans la vie quotidienne, aux opinions des experts sur, par exemple, la course des astres, la météo, le certificat médical, l'hygiène alimentaire, le plan d'architecture et la mécanique automobile, etc., « on ne pourrait même pas se lever tous les matins » (Luhmann 1989). Comme les principes et les lois établis par les experts permettent à une société complexe de subsister, et nous servent de guide pour l'action par les prévisions qu'ils donnent, en tant que la prise de décision dépasse les capacités des individus.

D'après Comte, la sociologie n'a certes pas le même degré de précision que les sciences naturelles qui portent sur des phénomènes moins complexes ; mais chaque science a son propre degré de certitude selon la complexité des phénomènes¹² : ainsi la biologie, qui est certes moins précise que la physique, ne serait pourtant pas une science incertaine. Il n'en est pas autrement de la sociologie, qui elle aussi a son propre degré de certitude ; et a, autrement dit, une sorte de rationalité sociale différente de (ou équivalente à) celle des sciences exactes. S'il en est ainsi, nous n'avons aucun motif pour exclure essentiellement du champ des phénomènes sociaux un ordre de rationalité et de loi que (in)volontairement cherchent les hommes face aux phénomènes naturels.

¹¹ *Ibid.*, p.53

¹² Cf., Comte, *CPP.*, t.1, p.84-5

Le but poursuivi par Auguste Comte au nom de la sociologie est ainsi non pas de chercher la précision d'une science, mais plutôt de réorganiser la société, à savoir d'assurer au peuple la confiance sociale qu'il doit avoir dans les sciences et leurs institutions. Si une science portant sur des phénomènes sociaux ne recevait pas la confiance du peuple, les principes auxquels croire et qu'il s'agit de suivre dans la vie pratique où se spécialisent les connaissances seraient perdus. Il ne pourrait plus y avoir aucun consensus parmi les hommes, soit quant à l'opinion politique, soit quant à la croyance religieuse, et la société se verrait décomposée en individus égoïstes qui ne seraient fondés que sur « un *moi* métaphysique ». Voici le diagnostic de Comte de la société moderne :

« Il résulte, en effet, nécessairement de cette spécialisation constamment progressive que chaque individu et chaque peuple se trouve habituellement placé à un point de vue de plus en plus borné, et animé d'intérêts de plus en plus particuliers. [...] Par là, chacun, homme ou peuple, devient de plus en plus impropre à saisir, par ses propres facultés, la relation de son action spéciale avec l'ensemble de l'action sociale, qui, en même temps, se complique toujours davantage ¹³».

Pour Comte, la sociologie est nécessaire pour répondre au désordre social, au règne de l'utilitarisme et à la réalité de la société industrielle du XIXe siècle, qui commencent à se révéler avec les maux dérivés de la division du travail et de la spécialisation des connaissances. Après la mort de Comte, on a pu penser que la sociologie renoncerait notoirement aux jugements de valeur sur les questions sociales, elle deviendra un « métier » et s'établira comme science exacte (Gouldner 1970). Mais pour Comte, qui a vécu à l'époque post-révolutionnaire, les savants (sociologues) doivent se charger d'une sorte de sacerdoce moderne, destiné à présenter au peuple l'idée du *progrès social*, qui permet de dissiper les inquiétudes pour l'avenir. Car, si la confiance du peuple envers les sciences et les principes est perdue, c'est la communauté qui peut complètement s'effondrer. En ce sens, la sociologie inventée par Comte serait, sans ironie, justement une théologie moderne qui succéderait dans l'état positif au rôle social de la théologie orthodoxe¹⁴.

5. Conclusion – vers la moralité sociale et religieuse

Il est vrai que la pensée comtienne consistant à réorganiser la société par l'autorité scientifique a suscité beaucoup de critiques de la part des milieux intellectuels, de J.S. Mill à F.A. Hayek, qui l'ont regardée comme un autoritarisme dogmatique et pseudo-scientifique. Mais,

¹³ Comte, *App.*, p.198-9

¹⁴ Cf., Comte *Dis.*, p.71

pour que l'autorité puisse avoir de l'effet, il ne suffit bien évidemment pas que l'institution et ses membres prétendent unilatéralement être détenteurs d'une autorité. Il faut qu'il y ait un « vouloir croire » de la part du peuple qui l'accepte comme exigence de l'époque : ou plutôt, c'est un « vouloir croire » qui la donne aux scientifiques et fait leur donner un caractère ecclésiastique.

Concluons en disant qu'Auguste Comte a revendiqué, surtout dans sa jeunesse d'ailleurs, comme pierre angulaire de la société, l'accord unanime des savants fondé sur « la force résultant des démonstrations ». Mais même s'il en est ainsi, le peuple ne croirait plus en ce qu'ils disent si des intérêts apparaissent comme communs entre l'administration et l'industrie (c'est ce qui est arrivé au Japon en mars 2011).

Il nous semble que c'est ce point de vue qui a permis à Comte de faire un pas vers la pensée de la dernière partie de sa vie : en effet, après avoir reconnu, dans le *Cours de philosophie positive*, t.4 (1839), « cette illusion très naturelle¹⁵ » qu'il avait partagée à propos des savants de l'époque, il est devenu un critique sévère, qui a condamné leur apathie politique et leur corruption matérielle. Car, si la spécialisation des connaissances va de pair avec la division du travail dans son application sociale, il ne faut pas moins de la « probité » morale et des capacités intellectuelles.

« Cette indispensable subordination n'est pas seulement matérielle[...] ; elle est aussi et surtout intellectuelle et morale, c'est-à-dire qu'elle exige, outre la soumission pratique, un certain degré correspondant de confiance réelle, soit dans la capacité, soit dans la probité, des organes spéciaux auxquels est ainsi exclusivement confiée désormais une fonction jusqu'alors universelle. Rien n'est certainement plus sensible dans le système très développé de notre économie sociale, où chaque jour, par une suite nécessaire de la grande subdivision actuelle du travail humain, chacun de nous fait spontanément reposer, à beaucoup d'égards, le maintien même de sa propre vie sur l'aptitude et la moralité d'une foule d'agents presque inconnus, dont l'ineptie ou la perversité pourraient gravement affecter des masses souvent fort étendues ¹⁶».

C'est la raison pour laquelle Comte a désespéré des savants existants et de leurs académies corrompues, et qu'il a annoncé « l'avènement social de l'école positive¹⁷ », école constituée de jeunes scientifiques et d'intellectuels plus probes, Comte lui-même se plaçant à leur tête, car il s'agit de considérer la société d'un point de vue général extérieur à la communauté scientifique. L'école positive a pour but de se rattacher au peuple et de lui enseigner le savoir scientifique qui est d'autant plus difficile à acquérir que la spécialisation des connaissances est grande: ceci,

¹⁵ Comte, *CPP.*, t.4, [1842]1969, p.169

¹⁶ *Ibid.*, p.488

¹⁷ *Ibid.*, p.28

comme on l'a vu, résulte du fait que selon Comte l'organisation sociale ne peut se stabiliser sans que le peuple connaisse la nature physique des choses, sans être pour autant savant.

Une telle évolution spéculative de Comte montre en effet sa déception à l'égard de la communauté scientifique qui s'est laissée entraîner dans des intérêts industriels et des motifs utilitaires, contemporaine qu'elle est de l'avènement de la grande bourgeoisie à la monarchie de Juillet (1830). C'est ainsi que le parcours pratique de la dernière partie de sa vie, celle où il a proclamé l'arrivée de la religion de l'Humanité et où il est devenu de plus son grand prêtre - cinq ans après l'achèvement du *Cours* (1842), témoigne bien de ce que la question morale occupe une position élevée dans la pensée comtienne : Comte revendiquait, pour appuyer définitivement la confiance du peuple, le jugement moral d'intellectuels représentants de l'humanité, aussi bien ou voire même plus que « la force résultant des démonstrations » : ici les philosophes positifs sont maintenant « érigés en prêtres de l'Humanité¹⁸ ».

Étant donné que la sociologie d'Auguste Comte a toujours en vue le peuple croyant en la science, elle était considérée comme une science, non pas toute réservée à la communauté scientifique, mais ouverte en dehors de celle-ci à partir du point de vue social de la confiance-autorité. La théorie de l'organisation sociale de Comte qui avait essayé au nom de la sociologie d'établir des corps intermédiaires comme l'école positive, et par la suite l'Église positiviste, a sans doute frayé la voie non seulement aux sociologies classiques ultérieures d'E. Durkheim et de G. Simmel sur la division du travail et la sociabilité des hommes, mais aussi à celles des sciences contemporaines, telles les théories du risque social ou du STS, qui cherchent à constituer un espace public capable de former un consensus social entre les experts et les citoyens (soit une rationalité sociale).

Malgré son apparence utopique et optimiste pour l'avenir humain, le positivisme comtien est, peut-on dire, une pensée qui ne peut faire ses preuves qu'en ces temps de crise où l'on perd tout point d'appui spirituel et social.

¹⁸ Comte, Auguste, *Système de politique positive*, t.1, in *Œuvres*, t.7, [1851]1969 p.332

BIBLIOGRAPHIE

- Beck, Ulrich, 1986 *Risikogesellschaft auf dem Weg in eine andere Moderne*, Suhrkamp.
- Comte, Auguste, 1830-42 *Cours de philosophie positive*, t.1-6, in *Œuvres d'Auguste Comte*, Éditions Anthropos, t.1-6, 1969-71
- 1844 *Discours sur l'esprit positif*, Paris
- 1851 *Système de politique positive*, t.1, in *Œuvres*, t.7.
- 1854 [1819-1826] *Appendice général du Système de Politique Positive, contenant tous les opuscules primitifs de l'auteur sur la philosophie sociale*, in *Œuvres*, t.10.
- Durkheim, Émile [1912]1991 *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Le Livre de Poche.
- Giddens, Anthony, 1990 *The Consequences of Modernity*, Polity
- Gouldner, Alvin W, 1970 *The coming crisis of Western sociology*, Basic Books.
- Luhmann, Niklas, 1989 *Vertrauen: ein Mechanismus der Reduktion sozialer Komplexität*, F. Enke.
- Merton, Robert, 1949 *Social theory and social structure : toward the codification of theory and research*, Free Press of Glencoe.
- Simmel, Georg, 1923 *Soziologie: Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Duncker & Humblot.